

OBTENTION DES PUBLICATIONS "CTR" OU "COLLEGE REGIONAL DES INSTRUCTEURS"

Acceptation, le
Par le Président de la CTR BPL, Claude Ollivier.

Destinataires

*Tous délégués départementaux à la CTR
Responsables communication de la CTR
Instructeurs du collège régional*

1 OBJET DU DOCUMENT

Ce document présente la méthode selon laquelle toute personne ou structure peut obtenir un ou plusieurs documents publiés par la C.T.R. ou le collège régional des Instructeurs.

2 DOCUMENTS DE REFERENCE

2.1 DOCUMENTS DE REFERENCE EXTERNES

Sans objet.

2.2 DOCUMENTS DE REFERENCE INTERNES

Liste des sigles BPL (BPL/0004/GEN).

BPL/0011/CTR Réalisation d'une publication CTR ou Collège régional des instructeurs.

3 OBTENTION D'UN DOCUMENT

La liste des documents publiés par la C.T.R. et le collège régional des Instructeurs est disponible sur le site. Elle paraît régulièrement dans "C.T.R. Info".

Les modalités de commande d'un ou plusieurs documents de cette liste font l'objet du logigramme de l'annexe 1.

OBTENTION DES PUBLICATIONS CTR OU COLLEGE DES INSTRUCTEURS

